



07 avril 2021

# ACCORD DISPOSITIF MOBILITE TOULOUSE

Après 6 réunions de négociations



Maintenant, c'est à nous tous d'agir...  places limitées

Chers collègues,

**FO** a signé un accord pour la mise en place d'un dispositif renforçant les mesures d'accompagnement à la mobilité interne et externe à SES.

Cet accord concerne **exclusivement** les salariés de **TOULOUSE** (hors salariés des périmètres ALSTOM, EGNOS et membres du comité de direction).

***Un package de mesures complémentaires à l'accord Groupe ATA en vigueur avec adhésion au strict volontariat***

**Dès le 15 avril**, mise en place :

- ✓ d'un dispositif renforcé de **mobilité interne au sein de Safran** (incitation à la mobilité géographique (prime 10k€), accompagnement reconversion).
- ✓ d'un accompagnement de vos **projets concrets de reconversion externe**, avec conditions financières de départ liées à l'ancienneté selon deux calendriers d'adhésion + aide à la formation (plafond de 15k€ obtenu par **FO**), priorité de réembauche.

**D'ici fin 2021**, mise en place :

- ✓ d'un dispositif supplémentaire de « formation longue » (24 mois max.) sur des métiers en tension en région Occitanie.

Contactez vos **Elus FO** pour plus de renseignements et pour vous accompagner

***Mieux informé, mieux accompagné, j'adhère !***